

LE TELESCAUTPE

La lettre d'info du bassin

N°2
Novembre 2016

Le bassin en action

Etude de la chalarose, Chantier nature de lycéens, Inauguration de l'avenue De Gaulle.

Zoom sur... les TAGEP

Les Techniques Alternatives de Gestion des Eaux Pluviales.

Histoire d'Escaut

L'Écluse des Repenties



Dans cette édition une fiche technique sur les TAGEP (Techniques Alternatives de Gestion des Eaux Pluviales) à conserver.

EDITO

Les événements météorologiques survenus en juin dernier (inondations, coulées de boues...) lors des orages de 7 et 21 juin nous rappellent l'importance de bien gérer l'eau qui tombe le plus en amont possible. Des solutions existent. Des Techniques Alternatives de Gestion des Eaux pluviales peuvent être mises en place dans les communes afin de retenir l'eau. C'est le sujet principal de cette deuxième édition du Tél'Escautpe et de la prochaine journée Trans''eau organisée le 8 décembre prochain et à laquelle je vous invite chaleureusement à venir. Bonne lecture !



Partenaires

Avec la participation financière de l'Agence de l'Eau



Directrice de rédaction

Anne GOZE

Rédaction

Audrey LIEVAL

Kimson CHIV

Benoît GALLET (CEN)

Édition Graphique

Maxime LEBON

CCPM

Adhésion de la CCPM :

La CCPM, seule intercommunalité du territoire du SAGE encore non adhérente au Syndicat Mixte de l'Escaut, a délibéré le 15 décembre 2015 afin de prendre la compétence SAGE et de demander son adhésion. L'arrêté de transfert de compétence a été pris le 2 juin 2016.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a délibéré pour accepter cette adhésion et modifier ses statuts en conséquence le 5 octobre dernier.

La consultation des membres est en cours.

L'adhésion de la CCPM devrait donc être effective début 2017.



Date des deux derniers Comités Syndicaux
27 juillet à Noyelles/Escaut
5 octobre à Saint Saulve

Le Site Internet

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de notre site web, Retrouvez toutes les informations sur le Syndicat mixte, mais aussi sur le SAGE, la SLGRI et des informations complémentaires à notre agenda.

à tout de suite sur : sm-escaut.com ou sur les réseaux sociaux

 /SMEscaut

 /SMEscaut



Un bassin bien SAGE

Les commissions thématiques

L'état des lieux du SAGE avance. Des commissions thématiques se sont réunies pour faire un point sur les premiers éléments.

La commission « Eau potable » s'est réunie le 24 juin. Il manque aujourd'hui des éléments plus fins sur les unités de distribution qui restent donc à compléter.

La commission « Risques » s'est réunie le 30 septembre. Pour rappel, la partie « risques » du SAGE consiste à évaluer l'impact des risques (inondation, pollution accidentelle,...) sur la qualité de l'eau. La gestion des risques inondations se traite quant à elle dans la SLGRI.



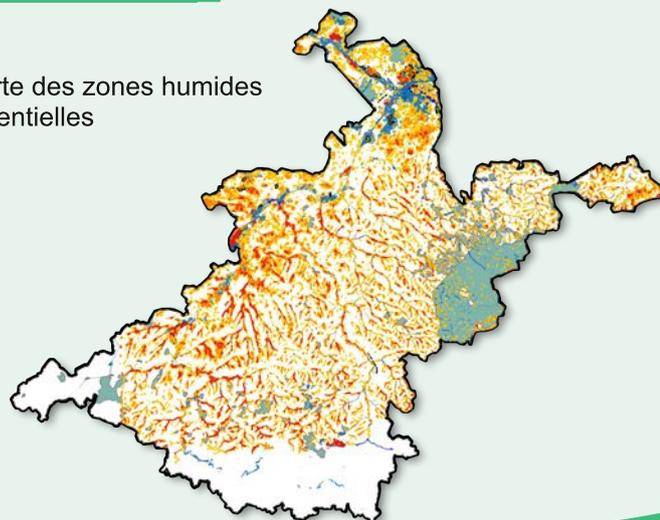
La commission « Usages » s'est tenue le 12 septembre. Après avoir fait le bilan des connaissances, cette réunion a permis de discuter de l'évolution du bassin notamment avec l'arrivée du canal Seine Nord et les travaux sur le canal Condé-Pommerœul.

La Commission « milieu » s'est réunie le 4 mai. Elle a été l'occasion de faire un point sur l'étendue des connaissances et de discuter de la méthodologie de pré-inventaire de zones humides, proposée par le PNR Avesnois. Cette méthodologie a été validée par un groupe de travail composé de techniciens experts du bassin le 9 juin. Les conclusions de l'étude sont présentées ci-dessous.

Un point sur les zones humides

Un inventaire des zones humides potentielles a été réalisé au cours de cette année par une stagiaire en master 2. Cette pré-localisation a été effectuée grâce à une méthodologie élaborée par le PNR Avesnois, à partir de données radar du territoire. Cette cartographie devra être affinée, notamment par des inventaires de terrain, pour être intégrée au SAGE.

Carte des zones humides potentielles



Les Techniques Alternatives de Gestion des Eaux Pluviales (TAGEP)

Ces dernières décennies, le développement urbain a nécessité une réflexion sur la gestion de l'eau pluviale pour limiter les inondations. Aujourd'hui, l'emploi de techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales répond à cette problématique de gestion de l'eau que ce soit au niveau de la quantité ou de qualité.

Pourquoi des TAGEP?



Prévenir les débordements des réseaux

Une double approche :
- **Curative** : Mise en place d'ouvrages de stockage ou d'infiltration intégrés à l'aménagement urbain
- **Préventive** : Définir des prescriptions pour de nouveaux projets



Optimiser les coûts

Penser autrement que l'assainissement traditionnel :
- **Diminuer les coûts** en limitant l'installation de canalisations, de bassins de stockage.
- **Utiliser l'existant** notamment les espaces publics (parcs, voiries,...)



Préserver la qualité de l'eau et les usages

- **Filtration des polluants** contenus dans les eaux pluviales (matières en suspension, métaux, hydrocarbures)
- **Réduction des déversements** d'eaux usées en limitant la surcharge des réseaux.



Un aménagement durable du territoire

- **Une gestion alternative** au « tout-tuyau ».
- **Adaptabilité des projets** et développement de techniques qui s'intègrent à l'aménagement urbain.
- **Un cadre de vie agréable** : Plus value paysagère, utilisation des espaces verts et noues.



De plus les TAGEP permettent une amélioration de l'environnement, par la création de meilleurs habitats pour la faune et la flore et de connexions écologiques en ville.



Comment ?



Gérer la pluie à l'endroit où elle tombe

- Une gestion à la source des eaux pluviales
- Maîtriser localement le ruissellement : réduction des coûts de transports/ évacuation des eaux pluviales
- Par des espaces diversifiés : parcellaire pour les particuliers, mutualisation pour les espaces publics.



Intégrer la ressource eau au sein de la ville

- Développement des espaces verts fonctionnels
- A chaque situation, une gestion réfléchie : contraintes foncières, réseau d'assainissement,...



Réduire les volumes et débits rejetés

- Limiter l'imperméabilisation des sols.
- Favoriser l'infiltration.
- Mettre en place des ouvrages de stockage/régulation.
- Favoriser l'évaporation.



Assumer l'inondabilité du territoire

- Adapter les objectifs de gestion de la pluie (décennale, centennale)
- Mieux connaître l'hydrologie du territoire : suivant la logique « in situ »
- La maîtrise de l'inondation plutôt que l'incertitude : ne pas accentuer les risques susceptibles à l'aval.



Mare et Vous

La RNR de Proville, poumon vert du cambrésis

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) de l'Escaut rivière, située à Proville au sud de Cambrai, est l'une des principales zones humides du SAGE. Propriété communale, elle est gérée par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) depuis 1997 et a fait l'objet d'un classement en RNR par le Conseil régional depuis 2011. Elle comprend 60 hectares de zones humides constituées de boisements humides (Bois Chenu en rive droite) et de prairies humides ponctuées de saules têtards en rive gauche, gérées en pâturage et fauche par un exploitant agricole dans le cadre d'un partenariat. Ces milieux naturels abritent des espèces et des habitats naturels remarquables, telles que la Benoite des ruisseaux ou le boisement à Prunier à grappes, qui confèrent une importance régionale à ce site.

La collaboration entre la commune et le CEN sur ce site fête cette année ses 20 ans. Des animations seront proposées à cette occasion très prochainement.

Pour plus d'informations contacter :
Benoit GALLET Chargé de mission territorial
Sambre-Avesnois, Cambrésis, Scarpe-Escaut et Coeur de Flandres
Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Tél : 03.21.54.75.00 mail : benoit.gallet@espaces-naturels.fr
site web : <http://www.cen-npdc.org>



Histoire d'Escaut

L'écluse des Repenties à Valenciennes

En 1688 Vauban fait construire l'écluse des Repenties, remplaçant celle de la Brétèque. Elle avait pour but de contrôler le débit d'eau entrant dans la ville, mais surtout, en cas d'attaque, d'inonder la vallée de l'Escaut jusque Denain. Elle forme une défense efficace, naturelle, de 4 à 12 pieds de profondeur sur 800 toises. L'écluse des Repenties fût utilisée lors de la guerre de succession d'Espagne en 1708, mais aussi lors de la campagne en Flandres du maréchal de Noaille en 1742 et 1744 ou encore lors du siège par les Autrichiens en 1793 et enfin en 1814 lors des 100 jours.

Son nom lui vient du couvent des filles repenties qui se trouvait à proximité.



Aujourd'hui, l'écluse des Repenties est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, grâce à l'action du comité de Sauvegarde du Patrimoine Valenciennois. Les derniers vestiges accompagnant l'écluse dans la défense du valenciennois sont le Bastion des Repenties, la Courtine de la Citadelle, le Bastion du Calvaire, le Pont de la Citadelle, l'écluse des Fossés Notre Dame et le moulin de la Citadelle.

Le bassin en action



Chantier participatif à Proville – lutte contre la Chalarose

Les 28 et 29 juin, l'INRA a réalisé un chantier participatif à la RNR de l'Escaut rivière à Proville, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN), gestionnaire du site. Une dizaine de personnes est venue leur prêter main forte. Cette action s'inscrivait dans une étude sur la Chalarose, appelée aussi « maladie du frêne ». La Chalarose est apparue dans les années 90 en Europe de l'Est. Il s'agit d'un champignon, s'attaquant uniquement aux frênes, qui "asphyxie" peu à peu l'arbre. Aujourd'hui elle est présente dans tout le tiers Nord-est de la France et tue plusieurs milliers d'arbres par an. L'objectif de l'étude menée par l'INRA est de savoir s'il est possible de sélectionner des frênes résistants à la maladie. Tous les travaux de recherche sur le sujet sont disponibles sur le site dédié : <http://www.fraxinus.fr/>

Chantier- école et chantier nature au Bois Saint Landelin à Crespin

En janvier dernier le lycée agro-environnemental de Tilloy-les-Mofflaines est intervenu sur le site du bois de Saint Landelin à Crespin, propriété de Valenciennes Métropole, en partenariat avec le CEN, cogestionnaire avec l'Office national des forêts de cette zone d'expansion de crues de 41 ha longeant l'Hogneau. Il s'agissait d'un projet tutoré permettant aux lycéens de mettre en application les enseignements reçus. Ils ont donc travaillé sur la description des roselières du site, et ont réalisé un chantier de débroussaillage. Le 24 Septembre, s'est tenu sur ce même site un chantier nature avec l'association les Blongios dont l'objectif était le ramassage de produits de fauche et le débroussaillage d'une saulaie, opérations de gestion qui s'inscrivent dans le plan de gestion écologique élaboré par le CEN.



Inauguration de l'avenue De Gaulle à Saint Saulve

Le 21 octobre dernier les nouveaux aménagements dans le cadre de la requalification sociale, urbaine et paysagère de l'avenue Charles de Gaulle à Saint Saulve ont été inaugurés après 8 mois de travaux. L'objectif de cette requalification est de permettre la mise en oeuvre de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales afin de faire face aux inondations répétitives constatées lors de gros orages au droit du carrefour formé par l'avenue Charles de Gaulle et la rue Jean Jaurès. Financés par le SIAV, la ville de Saint Saulve, la SA du Hainaut et la CAVM, ils consistent à la création d'une noue centrale sur la voirie et d'espaces vert creux devant les bâtiments pour la gestion des eaux pluviales, la création d'accès et de stationnements PMR, et la mise en place de points d'apports volontaires pour la collecte des déchets.

Pas SAGE !

Il a été constaté la pose de palplanches sur les berges d'un cours d'eau du bassin. L'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est intervenu et a verbalisé le propriétaire pour « execution de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique sans récipissé de déclaration ».

Pour rappel, Il est interdit d'aménager les berges des cours d'eau sans déclaration ou autorisation préalable afin de ne pas détériorer les écosystèmes déjà fragiles de nos rivières.

Pour plus de renseignements, contactez l'ONEMA ou la DDTM.



Les Contrats de rivière en Wallonie en révision

Les Contrats de rivière de Wallonie sont en cours de révision. Les projets de programme d'actions doivent être envoyés au Ministre pour le 22 octobre. Celui-ci aura alors un mois pour les valider. Les nouveaux protocoles d'accord seront signés officiellement début 2017. Nous vous tiendrons informer de l'avancée des travaux de nos voisins les Contrats de rivière Haine et Escaut-Lys.



Transf'eau

La prochaine journée Transf'eau se tiendra le **jeudi 8 décembre 2016** à l'Université d'Aulnoy. Le thème cette année sera le ruissellement et la gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives. Le soir, une conférence grand public sur la culture du risque inondation sera proposée. Venez nombreux !!



SLGRI

La SLGRI Escaut-Sensée approuvée !

Après 3 ans de travail en concertation avec les acteurs du territoire, la Stratégie Locale de l'Escaut et de la Sensée a été approuvée par le Comité de Pilotage le 5 septembre dernier. Elle a ensuite été présentée à l'ensemble des élus du territoire le 19 septembre, en présence des sous-préfets de Valenciennes, coordinateur de la démarche, et de Cambrai.

Cette stratégie sera prochainement arrêtée par le Préfet.



Retrouvez les infos sur notre site internet,
rubrique SLGRI
<https://sm-escaut.fr>



SAVE THE DATE

JOURNÉE TRANSF'EAU 2016

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Les Techniques Alternatives de Gestion des Eaux Pluviales (TAGEP) et
la lutte contre le ruissellement agricole

(À destination des acteurs du bassin)

Matin : présentations sur la gestion des eaux pluviales
Après midi : visite de la route de l'eau sur le site de l'université

Ouverture au Grand public à partir de 16h00

Visite libre de la route de l'eau, avec document explicatif

À partir de 18h00 Conférences sur la culture du **Risque Inondation**

Adresse : Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Rue du Mont Houy,

Avec la participation financière

Du Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer.

De l'Agence de l'Eau
Artois Picardie.



**SYNDICAT MIXTE
DE L'ESCAUT**



Date des Sorties et chantiers Nature

20/11/206 - Noyelles / Escaut partons à la rencontre des oiseaux par le GON